



n°3 – mai juin 2017

Communiqué de Presse *

Le Gouvernement fédéral a décidé de promouvoir une proposition de loi dont l'objectif est de modifier le cadre légal relatif à l'obligation du respect du secret professionnel des différents intervenants sociaux.

Les motifs invoqués par les promoteurs visent essentiellement à répondre au climat d'insécurité et au risque d'attentats terroristes. Il s'agirait de délier les intervenants sociaux de l'obligation de taire certaines informations dont ils prendraient connaissance dans le cadre de leur travail professionnel.

A nos yeux, les raisons invoquées sont à la fois trop floues et trop générales. Elles postulent l'existence quasi certaine de menaces, ce qui ne peut qu'amplifier le sentiment d'insécurité dans la population et ainsi, provoquer l'effet inverse. En outre, le champ d'application de cette loi pourrait être élargi à d'autres domaines.

L'article 458 du Code Pénal parle des personnes qui sont dépositaires d'un secret par état ou par profession. Ce secret professionnel n'est d'ores et déjà plus un absolu: il connaît des limites, telle l'obligation d'assistance à personne en danger. Mais ces limites n'ont rien d'automatique. C'est le professionnel qui prend la décision de révéler ou de maintenir secret ce dont il a pris connaissance dans l'exercice de sa profession en réponse à un conflit interne de valeurs ou un débat éthique qu'il a dû mener en connaissance de cause et en conscience. C'est une responsabilité qui lui appartient en propre.

Ce que modifie la proposition de loi, c'est l'évacuation du débat éthique du professionnel, au profit d'une obligation pure et simple de dénonciation. Ce qui change en profondeur le sens que revêt l'obligation du secret professionnel. Pour nous, médiateurs professionnels, qui travaillons dans la confiance partagée les relations humaines et le lien, la force du secret professionnel est le fondement même de notre métier. Ce secret protège à la fois le professionnel, le citoyen qui le *contacte* et la société. Le médiateur ne peut pas mentir sur la relation de confiance qu'il établit avec les médiés: il n'a rien de commun avec un indicateur.

Nous rappelons donc, en tant qu'Union Professionnelle, aux médiateurs et aux services où ils exercent leur art, l'importance du secret professionnel. Nous marquons également notre opposition à l'adoption de cette proposition de loi. Nous invitons au contraire les autorités à renouveler la confiance dans les compétences éthiques et déontologiques des intervenants sociaux et à revaloriser le service public réalisé par l'ensemble des travailleurs sociaux et des différents médiateurs.

Fait, le 26 mars 2017 - *Version néerlandaise p.3

Conseil de Direction

Hélène VAN DEN STEEN, présidente - Paul BOURGEOIS, vice-président
Monique DEPAUW, trésorière - Ghislaine DELVIGNE, secrétaire
Sehriban SARITAS, Laurence HANIN-JAMOT, Maria RUISI, Brunhilde CALEWAERT, Almudena VAQUERIZO GILSANZ, Grégory SIMON, Hélène Halperin-Katz, Renée Huybrechts

SOMMAIRE

Editorial

Agenda : Conseils de Direction, Intervisions, Réalisations, Projets, Articles, infos ;
Conférences, Films... Bibliothèque



CONSEILS DE DIRECTION

Namur, le 24/04/2017 - 14 à 18h
Bruxelles, le 22/05/2017 - 14 à 18h
Bruxelles, le 19/06/2017 - 14 à 18h

RÉUNION SEMAINE DE LA MÉDIATION

Bruxelles, le 17/05/2017 - 14h30 à 17h
19 Avenue de Mars à 1200 Bxl
Inscriptions : Monique De Pauw - max 12 pers
mdpubmp@outlook.com - gratuit

INTERVISIONS

Henripoint, 08/05/2017 - 13 à 15h

Org. Brunhilde Calewaert
bubucalewa@gmail.com
24 Rue des Héros - 7090 Henripoint

Bruxelles, 13/06/2017 - 10 à 12h

Org. Hélène van den Steen
Helene.vds@ubmp-bupb.org
119 rue de l'Hôtel des Monnaies - 1060 Bxl

ATELIER

Namur, 05/05/2017 - 13h30 à 17h

Hôtel de ville de Namur-Service médiations
Org. Maria Ruisi (voir p5)
Inscription: Maria.Ruisi@ville.namur.be

Namur, 23/06/2017 - 14h à 17h

Ethique / Médiations
Hôtel de ville de Namur-Service médiations
Org. Maria Ruisi
Inscription: Maria.Ruisi@ville.namur.be



Paraît 4 fois par an minimum

Janv. /Févr. - Avril/Mai -
Août/Sept. - Nov. /Déc.





Axes principaux d'actions de l'UBMP pour 2014-2016

- Défendre et protéger la profession en associant tous les médiateurs
- Assurer une visibilité de la profession auprès des pouvoirs publics.
- Regrouper et unir les médiateurs professionnels des champs multiples et variés
- Promouvoir la médiation auprès du public et des pouvoirs politiques et informer c'est-à-dire faire connaître la médiation et ses différents champs de pratique auprès des écoles, du grand public, des décideurs, des médias...

Pour participer à nos réunions - contactez un responsable ou le secrétariat via email

Interventions : Sehriban Saritas & coll. - sehriban.saritas@ubmp-bupb.org

Ethique et déontologie : Maria Ruisi & coll. - maria.ruisi@ubmp-bupb.org

Acteurs en médiation : Monique De Pauw & coll. - monique.depauw@ubmp-bupb.org

Séminaires / Formations continues : Hélène van den Steen & coll. - helene.vds@ubmp-bupb.org

Reconnaissance titre / SPF Economie / UCM : Grégory Simon gregory.simon@ubmp-bupb.org & Hélène van den Steen
Promotion médiations (assurances, mutuelles...) Brunhilde Calewaert & coll. - brunhilde.calewaert@ubmp-bupb.org

Site UBMP & Newsletter: Laurence Hanin-Jamot & Hélène van den Steen - ubmp.bupb.news@gmail.com

Publications / Ecrits en médiation : Hélène vds & Marilia de Lara - mariliadelara@gmail.com

Médiation familial en planning : Marie-Paule Henry & Hélène Halperin Katz

Commission Fédérale de Médiation – Nous avons 9 représentants

ECHOS DU SITE - une vitrine de l'UBMP vers l'extérieur

Actuellement le site internet est en transformation

- Mise en ligne de différents articles en lien avec la médiation, le médiateur et sa pratique ;
- Information concernant les possibilités de stages pratiques, lecteurs T.F.E. (listing au secrétariat) ;
- Profil professionnel « Médiateur » approuvé par le Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion Sociale – le 1/07/2011 (s/ site) ;
- Diffusion de documents sur l'Assistance judiciaire en médiation (s/ site) ;
- **Mise en ligne d'un annuaire** - Bibliothèque (s/ site) ;
- Formations, séminaires organisés par nos membres (s/ site) ;

<http://ubmp-bupb.org/>

« Site »



Les Instituts d'Enseignement de Promotion Sociale organisés/subventionnés par la Communauté française proposent une formation « **Spécialisation de médiateur** » avec **diplôme de la Communauté française**.

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - IPEPS – Seraing - Réseau Provincial Rue C. Trouillet, 48 – 4100 Seraing Tél. : 04-330.72.91/96 - N° Vert : 0800 14 162 anne.faniel@provincedeliege.be - psseraingsup@provincedeliege.be http://www.mafuturecole.be	Institut Roger Guilbert Réseau Cocof Campus Céria av. Emile Gryson, 1 1070 Bruxelles Tel. 02/526.75.40/41 - http://www.ceria.be/irg	Cours pour éducateurs en fonction - CPSE (asbl) Réseau libre Rue des Fortifications 25 4030 Liège Tel: 04/ 343 00 54 info@cpse-liege.be
---	---	--

Finalités et contenus de la formation

La formation s'adresse à tout professionnel de la relation qui souhaite développer ses capacités d'intervention dans des situations difficiles voire conflictuelles. Cela peut concerner de nombreux secteurs tels que les conflits familiaux, le divorce, l'aide à la jeunesse, les conflits et la violence dans les écoles, les quartiers, la cohabitation interculturelle, le milieu pénal, les relations d'équipe, l'entreprise, le domaine civil et commercial... La place de la médiation dans ces différents secteurs est en développement. Les étudiants, tout en assimilant les modèles de médiation proposés, participeront à ce mouvement de recherche et d'ouverture sur la médiation et sur le rôle de médiateur.

Cette **spécialisation** développe une approche multidisciplinaire pour former efficacement des médiateurs aptes à gérer de manière humaine les conflits vécus par des individus ou par des organisations. Grâce aux différents volets développés dans la formation, vous exploitez vos compétences de médiateur dans les divers secteurs.

La démarche multidisciplinaire renforcée par des stages et des séminaires va ainsi permettre d'appréhender le contexte dans lequel se déroule la crise. L'observation, l'écoute active, la décentration, la gestion des émotions, le décodage institutionnel, la pratique philosophique sont des moyens mis en œuvre pour analyser les situations conflictuelles.

En tant que médiateur vous serez capable de créer des conditions propices à la recherche de piste de changement et en dégager des solutions créatives sans perdant.





Persbericht*

De Federale Regering heeft besloten om een wetsvoorstel te promoten, die het juridisch kader met betrekking tot het beroepsgeheim zou wijzigen.

De redenen die door de voorstanders werden aangehaald wil een antwoord zijn op het klimaat van onveiligheid en het risico op terreuraanslagen. Het gaat erom de maatschappelijk werkers te ontlasten van de verplichting om sommige informatie die ze in het kader van hun professioneel werk krijgen te verzwijgen.

Wij zijn de mening toegedaan dat de redenen zowel te vaag als te algemeen zijn; zij postuleren het vrijwel zekere bestaan van bedreigingen, wat alleen het gevoel van onveiligheid onder de bevolking zal verergeren en dus het tegenovergestelde effect zal veroorzaken. Bovendien kan de reikwijdte van deze wet uitbreiden naar andere gebieden.

Artikel 458 van het Strafwetboek spreekt over mensen die uit hoofde van hun staat of beroep kennis dragen van geheimen die hun zijn toevertrouwd. Dit beroepsgeheim is vandaag al niet meer zo absoluut: het heeft beperkingen zoals de verplichting aan bijstand aan een persoon in gevaar. Maar deze beperkingen zijn geenszins automatisch: het is de professional die de beslissing neemt om te onthullen of geheim houden dat wat hij vernomen heeft in het kader van de uitoefening van zijn beroep. Dit in antwoord op een intern conflict van waarden, een ethisch debat dat hij willens en wetens moet maken en in eer en geweten. Dit is een eigen verantwoordelijkheid.

De verandering in het wetsvoorstel is de verwijdering van het ethisch debat van de professional en dit vervangt door een meldingsplicht. Dit is een diepgaande verandering in de zin van het beroepsgeheim.

Voor ons, professionele bemiddelaars, werkzaam in het gedeelde vertrouwen van menselijke relaties en de relatie, is de sterkte van de vertrouwelijkheid het fundament van ons beroep. Dit geheim beschermt zowel de professional, de burger die op hem beroep doet en de samenleving. De bemiddelaar kan en mag niet liegen over de aard van de vertrouwensrelatie die gemaakt is met de partijen: hij heeft niets gemeen met een informant.

Wij willen dus als Professionele Unie, aan alle bemiddelaars en diensten waar ze hun beroep uitoefenen, het belang van de vertrouwelijkheid en het beroepsgeheim in herinnering brengen. Wij benadrukken ook ons verzet tegen de invoering van dit wetsvoorstel, en in plaats daarvan nodigen we de autoriteiten uit om het vertrouwen in de ethische en professionele vaardigheden van maatschappelijk werkers te hernieuwen, en tevens de diensten verricht door alle sociale werkers en de verschillende bemiddelaars te waarderen.

Brussel, 26/03/2017 – *version française p1

Histoire conte fable

La tasse de thé

Nan-in un maître japonais du XIX^{ème} siècle reçut un jour la visite d'un professeur d'université américaine qui désirait s'informer à propos du Zen.

Pendant que Nan-In silencieusement préparait du thé, le professeur étalait à loisir ses propres vues philosophiques.

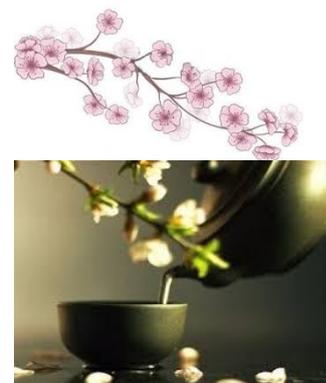
Lorsque le thé fut prêt, Nan-In se mit à verser le breuvage brûlant dans la tasse du visiteur, tout doucement. L'homme parlait toujours.

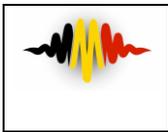
Et Nan-In continua de verser le thé jusqu'à ce que la tasse déborde.

Alarmé à la vue du thé qui se répandait sur la table, ruinant la cérémonie du thé, le professeur s'exclama: « Mais la tasse est pleine! ... Elle n'en contiendra pas plus! »

Tranquillement, Nan-In répondit: « Vous êtes comme cette tasse, déjà plein de croyances et d'idées préconçues. Comment pourrais-je vous parler du Zen.

Pour pouvoir apprendre, commencer par vider votre tasse ! »





INFOS - INFOS - INFOS – INFOS

LE MEDIATEUR EXEMPTÉ DE LA TVA ?

« Conformément à l'article 44, § 2, 5°, du Code de la TVA, les prestations de services qui ont pour objet l'orientation scolaire ou familiale, ainsi que les livraisons de biens qui leur sont étroitement liées, sont exemptées de la TVA. Les prestations de services des médiateurs familiaux sont exemptées de la TVA en vertu de cette disposition légale. Les prestations fournies par les avocats en tant que médiateurs familiaux sont par conséquent exemptées. D'autres exemptions de TVA sont aussi susceptibles de s'appliquer, telle que l'exemption en faveur des conférenciers (art.44, §2, 8°, du Code de la TVA) et l'exemption relative aux contrats d'édition d'œuvres littéraires et artistiques conclus par les auteurs (article 44, § 3, 3°, du Code de la TVA), pour autant que toutes les conditions d'application de ces dispositions légales soient remplies. »

LA MEDIATION PRISE EN COMPTE PAR L'EMPLOYEUR, LA MUTUELLE, L'ASSURANCE ... ?

Des **employeurs, Actiris, ...** Certaines mutuelles et assurances interviennent pour une part (10 € à 20€) dans le prix des séances de médiation. Un document est à compléter par le médiateur pour chaque séance (date, coordonnées du médiateur et des intéressés). Un exemplaire du document peut être fourni à la demande (helene.vds@ubmp-bupb.org). N'oublions pas l'**assistance judiciaire en médiation** (intervention 40€/h indexé/médiation + 50€ frais de dossier). Si vous êtes agréés par la CFM – acceptez l'assistance judiciaire. Voyez sur www.ubmp-bupb.org les modalités.

CLAUSE DE MEDIATION

Nous conseillons d'insérer dans les contrats, l'engagement à proposer le recours à la médiation comme préalable à toute gestion d'un litige par la voie judiciaire.

Exemples de clauses de médiation :

1. En cas de litige entre les partenaires relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, qui ne pourrait être résolu à l'amiable, les parties s'engagent à tenter de résoudre leur différend par la médiation. Les parties choisiront de commun accord le médiateur qui sera chargé de la mission stipulée à l'alinéa précédent. Les parties prendront en charge, à part égale, l'ensemble des frais et honoraires engendrés par la procédure de médiation.
ou
2. Les parties s'engagent, conformément à l'article 1725 cj, §1^{er}, à recourir à la médiation, préalablement à toute autre mode de résolution de leurs éventuels différends quant à la validité, la formation, l'interprétation, l'exécution et la rupture du contrat pourraient susciter. Les parties choisiront de commun accord le médiateur qui sera chargé de la mission stipulée à l'alinéa précédent. Les parties prendront en charge, à part égale, l'ensemble des frais et honoraires engendrés par la procédure de médiation.

Au choix:

En cas d'échec de la médiation, les parties soumettront le litige à l'arbitrage, conformément

Ou En cas d'échec de la médiation, seuls des tribunaux de Bruxelles seront compétents.

UBMP-BUPB-BUPM: l'Union Belge des Médiateurs Professionnels est une Union professionnelle créée en 2003, reconnue par le Conseil d'Etat en 2006 et par le SPF Economie comme Fédération Nationale Professionnelle en 2014. Elle regroupe des médiateurs exerçant dans de multiples champs. Elle a pour mission de promouvoir la médiation et d'assurer le développement de la profession. www.ubmp-bupb.org

L'UBMP accueille, comme membre adhérent, toutes personnes intéressées par ses activités (ex: personnes de confiance, experts, parents...). Les membres effectifs sont médiateurs professionnels.

Nous recherchons des salles pour nos assemblées, séminaires, fêtes....

Vous avez une proposition ? Contactez notre secrétariat via email : secretariat@ubmp-bupb.org

« Qui parle... sème, qui écoute... récolte »





ACTIVITES : UBMP-BUPB-BUPM

Atelier 05/05/2017 (13h30 à 17h) : « PRENDRE SOIN DE SOI EN AMONT DU TRAVAIL DE MEDIATION ... »
Intervenants : Catherine Delaize, Formatrice - conceptrice « Méthode Félicitée » & Maria Ruisi, Médiatrice agréée



Lorsque nous nous formons à la médiation, nous intégrons des méthodes, des stratégies, diverses techniques, un large bagage théorique, un panel d'outils riche et varié, certes infiniment utile.

Mais, comment apprenons-nous à prendre soin de soi ?

Qu'en est-il de l'écologie du médiateur ? Quels sont les moyens à notre disposition afin de garder forme, équilibre, voire énergie et santé dans l'exercice de notre fonction de médiateur ? Quels moyens souhaitons-nous nous offrir ?

Dans cette optique, nous vous proposons d'aborder diverses approches accessibles à tous sur le chemin de prise en charge de son bien être personnel. Nous vous présentons dans un premier temps, une méthode qui a déjà fait ses preuves : la « **Méthode Félicitée** », outil efficace et utile dans la relation à soi et à l'autre. Une méthode de bienveillance dans la relation d'accompagnement.

La « Méthode Félicitée », soit 7 minutes pour développer notre potentiel et nous préparer à créer un lien de respect mutuel. Une méthode qui a été créée pour améliorer le climat en classe, la concentration et les apprentissages chez les enfants. Par ailleurs, elle s'adapte parfaitement à notre métier de médiateur.

Des exercices ludiques et dynamiques basés sur le mouvement et la respiration pour : se recentrer, se préparer à mieux gérer le stress, mieux traverser nos émotions lors de nos entretiens, se permettre de prendre la juste distance tout en restant connecté à ce qui est authentique ici et maintenant.

Lieu : Hôtel de Ville de/à Namur

Organisateurs : UBMP en partenariat avec la Ville de Namur (Service de Médiations) – (demande agrément 3h - CFM)

Conditions : 30€ membres UBMP - 60€ non-membres (dont carte membre adhérent 2017).

Inscriptions via helene.vds@ubmp-bupb.org en fonction des places disponibles.

FORMATIONS - CONFERENCES - ATELIERS

LE SECRET PROFESSIONNEL DEMANTELE. LES TERRORISTES FONT-ILS LA LOI ? Belgique

DATE ET LIEU : 06/05/2017 de 9h à 17h ULB, salle Dupréel, avenue Jeanne 44, 1050 Bruxelles

RENSEIGNEMENT / CONTACT : <http://www.yapaka.be/evenement/le-secret-professionnel-demantele-les-terroristes-font-ils-la-loi>

ORGANISATEURS : <http://www.apppsy.be/index.php?id=349> rozenberg.alain@gmail.com / annonce colloque du 6 mai.docx

DROIT D'INSCRIPTION : DE 25€ à 48€€

Secret professionnel bafoué Démocratie en danger Les terroristes font-ils la loi ? Sous prétexte de lutte contre le terrorisme, et de la façon la plus insidieuse qui soit, le secret professionnel est attaqué de toutes parts. Un pas plus loin, c'est la délation qui risque de nous être imposée. Plus que d'un enjeu « professionnel », il s'agit de la mise à mal d'un des piliers de la démocratie. L'actuel gouvernement ne cesse de s'y employer. Le colloque « Le secret professionnel démantelé. Les terroristes font-ils la loi ? » se saisira de cette question.



**14ème Carrefour de la Médiation : LA MEDIATION DANS LES QUARTIERS. Belgique**

DATE ET LIEU : 09/05/2017 9h à 13h à Namur, Moulins de Beez, rue du moulin de Meuse 4 -
Transports en commun : depuis la gare de Namur, prendre le bus n°50 aux heures 15 et 45,
Descendre arrêt « Moulins de Beez ». (Direct en 10'). - **RENSEIGNEMENT / CONTACT :** pn@nexos.be
DROIT D'INSCRIPTION : Inscrivez-vous maintenant sous le lien suivant <http://tinyurl.com/z5hqst>



et effectuez le paiement de votre participation - 25€ / personne - sur le compte **BE71 0015 1242 1269** en indiquant en communication le(s) nom et prénom du (des) participant(s). En l'absence de paiement sur le compte, le règlement de la participation le jour de l'événement, sur place, en cash, sera de 30€ au lieu de 25€.

Qu'est-ce que le Carrefour de la médiation? Le Carrefour de la Médiation est un collectif de bénévoles qui est ouvert à tous. Nous sommes un groupe de réflexion dont l'objet est d'unir tous ceux qui s'intéressent à la médiation dans un partage de valeurs et d'expériences. Carrefour de la médiation édite un « Carnet de la médiation » qui fait la synthèse des travaux du XIIIème Carrefour de la médiation sur la médiation scolaire.

MEDIATION & « DEEP DEMOCRACY » - Belgique

DATE ET LIEU : 12/05/2017 de 9h à 17h à Wavre
RENSEIGNEMENT / CONTACT : <http://formédiation.be/formations.html/> formédiation@gmail.com
ORGANISATEURS : ForMédiation asbl / http://www.formédiation.be/pdf/pdf%202016-2017/deep_democracy-12mai2017.pdf
DROIT D'INSCRIPTION : LE PRIX EST FIXÉ À 150 €. L'INSCRIPTION SE FAIT PAR L'ENVOI DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION COMPLÉTÉ ET PAR UN VIREMENT SUR LE COMPTE N°630-0248563-11 DE L'A.S.B.L. FORMÉDIATION, AVEC LES RÉFÉRENCES: NOM + DATE DE LA FORMATION.
[formédiation - formulaire inscription deep democratie 12 mai 2017.doc](#)



A travers son questionnement en profondeur, la Deep Democracy explore la coexistence, en chacun de nous, d'une opinion majoritaire et d'opinions minoritaires. Elle vise à les intégrer toutes dans la recherche d'un accord. La philosophie, la méthode et les outils très concrets que propose la Deep Democracy présentent un intérêt particulier pour le médiateur soucieux de renforcer sa qualité d'écoute en vue de donner aux médiés la capacité de trouver ce que la Deep Democracy appelle un accord « sage », pleinement respectueux de chacun et durable. Cette approche propose en outre un nouveau regard sur les dynamiques de groupe, utile non seulement dans le cadre de médiations entre deux personnes, mais également pour appréhender d'autres types de médiations, rassemblant plus de participants.

CREATIVITE, SYSTEMIQUE & MEDIATIONS- Belgique

DATE ET LIEU : 12/05/2017 de 9h30 à 16h30 TRIALOGUES « La grande porte » Rue Notre-Seigneur, à 1000 Bruxelles
RENSEIGNEMENT / CONTACT : <http://www.trialogues.be/portfolio-view/creativite-systemique-et-mediations/>
ORGANISATEURS : Pole sud médiation et FFCM
DROIT D'INSCRIPTION : 160€ COMPRENANT LE MATÉRIEL, LA PAUSE-CAFÉ ET LE LUNCH AUX HALLES DES TANNEURS, 58 RUE DES TANNEURS À 1000 BRUXELLES. À VERSER SUR LE COMPTE TRIALOGUES N° BE88 3101 9180 3341
Le médiateur, à l'instar d'un metteur en scène ou d'un chef d'orchestre, aide les parties à réaliser une production à la fois nouvelle et adaptée au contexte dans lequel elle se manifeste. Ces productions créatives sont observées dans chaque processus de médiation et à chaque étape de celui-ci. Susciter la créativité est une compétence essentielle du médiateur. Elle favorise la confiance personnelle, la capacité de reconstruire autrement, et aménage le lien. ...

Colloque participatif : LA LIBERTE DANS L'ARBITRAGE : JUSQU'OU ? - France

DATE ET LIEU : 15/05/2017 de 8h à 12h au Salon France Amériques, 9 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 PARIS
RENSEIGNEMENT / CONTACT : <http://www.cmap.fr/colloque-15-mai-2017-liberte-larbitrage-jusquou/>
ORGANISATEURS : CMAP, CENTRE DE DROIT DE LA CONSOMMATION ET DU MARCHÉ FACULTÉ DE DROIT
DROIT D'INSCRIPTION : DE 80€ À 10€
DESCRIPTION : Comment se saisir de la liberté offerte par l'arbitrage pour en faire une justice sur mesure ? L'arbitrage est souvent vanté pour sa souplesse et son adaptabilité. Pourtant, en pratique, les parties, les conseils et les arbitres organisent la procédure en suivant, à peu de choses près, un schéma procédural constant. Ce colloque sera l'occasion de réfléchir, de la manière la plus originale possible, à tous les aménagements envisageables, afin d'adapter la procédure aux caractéristiques du litige et aux besoins des parties. La liberté du sujet sera prolongée par la liberté de la méthode. Le colloque sera participatif. Le public pourra en permanence interagir avec les orateurs, notamment au moyen des réseaux sociaux. A l'extérieur de l'enceinte, le débat pourra également s'engager et les orateurs être interpellés. Enfin, en fonction de ce qui aura été dit, les dispositions destinées à organiser l'arbitrage seront rédigées in vivo. Ainsi ce colloque s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'arbitrage, qu'ils en soient ou non familiers.





TWOHOMES - L'HEBERGEMENT ALTERNE EGALITAIRE HET GELUKMATIG GEDEELD VERBLIJF - SHARED PARENTING

DATE ET LIEU : 18/05/2017 de 9h à 18h - Maison des associations internationales – rue Washington, 40 – 1050 Bxl

RENSEIGNEMENT / CONTACT : Natacha Rome – rome.lbfsm@gmail.com – 32(0)2 501.01.21.

ORGANISATEURS : Twohomes – Filiatio

DROIT D'INSCRIPTION : 80€ - 65€ (MEMBRE LBFSM) – 50€ (ÉTUDIANT)

DESCRIPTION : La Ligue et le magazine Filiatio invite à une journée d'étude intitulée « TWO HOMES, L'hébergement alterné égalitaire ». La recherche scientifique, l'expertise et l'accompagnement psychologies, les interrogations juridiques et l'évolution des familles sont autant de points qui seront abordés. Pour en savoir plus : <http://www.lbfsm.be> ou <http://www.filiatio.be>

Colloque : MEDIATION, CONCILIATION OU EXPERTISE AMIALE : ALTERNATIVES A L'EXPERTISE JUDICIAIRE ? Belgique

DATE ET LIEU : 19/05/2017 de 10h30 à 18h à la Confédération Construction – Rue du Lombard, 34 – 1000 Bruxelles

RENSEIGNEMENT / CONTACT : <https://www.abex.be/fr/boutique/formation/colloque-mediation-conciliation-ou-expertise-amiable-alternatives-a-l-expertise-judiciaire-19-mai-2017/>

ORGANISATEURS : ABEX, Association Belge des Experts

DROIT D'INSCRIPTION : 60€ À 125€ -

DESCRIPTION : C'est le grand débat de ces dernières années tant en Belgique qu'en France. Il était donc naturel que ce thème soit choisi dans le cadre du Jumelage entre l'Association Belge des Experts (ABEX) et la Compagnie des Ingénieurs-Experts près la Cour d'appel de Paris (CIECAP).

IXe Conférence du FORUM MONDIAL DE MEDIATIONS - Canada - Rappel

Regards croisés sur les médiations interpersonnelles et les médiations internationales IXe Conférence du FORUM

MONDIAL de MÉDIATION 17 – 19/05/2017 - Hôtel Manoir St-Sauveur Saint Sauveur – **Province de Québec**

Le comité organisateur de la IXe Conférence du Forum Mondial de Médiation recherche des propositions

de communication pour cet événement ! Date limite pour les propositions : fin Janvier 2017

Pour soumettre vos communications : accéder à la page Appel à Communication du site web et envoyez votre proposition (500 mots environ), par courriel uniquement, en français, en anglais ou en espagnol à : pascale.worldmediationforum@hotmail.com »

(Extrait de fmm2017.openum.ca) En savoir plus <http://fmm2017.openum.ca/>



8ème COLLOQUE INTERNATIONAL « FAIRE FAMILLE »- Belgique - Rappel

DATE ET LIEU : les 19 et 20/05/ 2017 à Bruxelles - Université Saint-Louis

FORMATIONS (pré-colloque), le 17 mai 2017

https://www.aifi.info/attachments/get/108/programme_colloque_bruxelle_2017.pdf

PORTES OUVERTES, le 18 mai 2017

INSCRIPTIONS & INFOS : www.aifi.info : programme & formulaire d'inscription

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScVzKmCDWK9pk5b1QHAd9cpetvIRgT2b-j5odR4Vt4FTckVPg/viewform>

Pour mieux appréhender cette problématique lors du colloque, il convient de poser la question au cœur des échanges :

- Que signifie « faire famille » de nos jours pour les parents, les enfants, les professionnels ?

Cette question peut elle-même être subdivisée en de multiples sous-questions :

- à quoi sert-il, tant d'un point de vue social qu'individuel, de faire famille ?
- pour quoi, c'est-à-dire à quelles fins faire famille ?
- quels sont les éléments constitutifs du faire famille ?
- qu'est-ce qui est positif, mais pourrait aussi être destructeur lorsque l'on fait famille ?
- quelles sont les compétences reçues et/ou construites permettant de faire famille ?

Nous chercherons ensemble les réponses à ces questions complexes et difficiles, tout en sachant déjà que

l'humilité est et doit rester un élément essentiel de nos réponses, car aider à faire famille, c'est aussi donner sa confiance à ceux qui peuvent savoir tout autant que nous ce qui leur permet de faire famille.



**« FAIS DE TA VIE UN REVE,
ET D'UN REVE, UNE REALITE »**

ANTOINE DE SAINT-EXUPERY





GRAND ATELIER DES FAMILLES - France

DATE ET LIEU : **20/05/2017** de 10h à 18h Au CEDV de Santifontaine, à Nancy

RENSEIGNEMENT / CONTACT : contact@lacourdesparents.fr /

<https://lacourdesparents.jimdo.com/> <https://grand-atelier-familles-nancy.jimdo.com/e...>

ORGANISATEURS : Le grand atelier des familles, l'UDAF 54, le CCAS de Nancy et le CEDV de Santifontaine

DROIT D'INSCRIPTION : ENTRÉE LIBRE

Stand, ateliers et conférences vous seront proposés, permettant ainsi la rencontre et l'échange entre les familles et les professionnels de la parentalité.



LE GRAND ATELIER
DES
FAMILLES



MEDIV: MEDIATION INSTITUUT VLAANDEREN - Belgique

RENSEIGNEMENT / CONTACT : <http://www.mediv.be/>

INTEGRAAL CONFLICTBELEID (mini-training) 4, 12 mei en 2 juni 2017, van 9u30 tot 16u30

De driedaagse 'integraal conflictbeleid' biedt een step-by-step benadering die unieke inzichten uit zowel de organisatiekunde, de human resources en de conflictwetenschap samenbrengt in een werkmodel om op een constructieve en vernieuwende wijze met conflicten om te gaan op alle echelons. - Trainer: Claude Vandevoorde [Lees meer](#)

CONGRES 2017: DE BEMIDDELAAR, MEESTER IN PARADOXAAL WERKEN - 15 en/of 16 mei 2017, van 9u30 tot 16u30

Ivo Brughmans, filosoof, managementconsultant en auteur van *De kunst van het paradoxale leven* en *Paradoxaal leiderschap*, neemt ons gedurende twee dagen mee in de wereld van paradoxen, polariteiten en dilemma's. Naast voordrachten staan ook praktische oefeningen in verschillende workshops op het programma. Een ware leerschool. Centrale gast: Brughmans [Lees meer](#)

DIGITAL STORYTELLING EN CONFLICTTRANSFORMATIE (bijscholing) - 19 mei 2017, van 9u30 tot 16u30

Deze bijscholingsdag wil je initiëren in de methodiek van digital storytelling (Verbeeldend bemiddelen). Je proeft wat de verbindende en bemiddelende mogelijkheden zijn van digital storytelling in een verscheidenheid van contexten.

Trainers: Erik Claes & Nele Gulinck [Lees meer](#)

BEMIDDELINGSGERICHT WERKEN MET GROTE GROEPEN (bijscholing) - 26 mei 2017, van 9u30 tot 16u30

Als bemiddelaar word je soms geconfronteerd met grote groepen waar spanningen heersen. Tijdens deze dag baseren we ons op diverse methodieken uit het repertoire van de Large Scale Interventions en onderzoeken hoe we deze op een bemiddelingsgerichte manier kunnen inzetten. - Trainer: Silvia Prins [Lees meer](#)



10 ans – MEDIATION DANS LE CADRE DES S.A.C. : UN OUTIL DE DIALOGUE POUR LES VILLES - Belgique

DATE ET LIEU : **13/06/2017** de 9h à 17h

Résidence Palace 155, Rue de la Loi - 1048 Bruxelles

RENSEIGNEMENT / CONTACT : SPP Intégration sociale / POD Maatschappelijke integratie

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE



<https://www.mi-is.be/fr/agenda/10-ans-de-mediation-dans-le-cadre-des-sac-un-outil-de-dialogue-pour-les-villes>

ORGANISATEURS : <http://psychoeducation.be/colloque/> <http://psychoeducation.be/wp-content/uploads/2014/02/programme-def-2.pdf> <https://www.inscription-facile.com/form/NbZyyjDItF4dXLo4caeN>

DROIT D'INSCRIPTION : Journée gratuite, places limitées [HTTPS://WWW.MI-IS.BE/FR/10-ANS-DE-MEDIATION-DANS-LE-CADRE-DES-SAC-UN-OUTIL-DE-DIALOGUE-POUR-LES-VILLES](https://www.mi-is.be/fr/10-ans-de-mediation-dans-le-cadre-des-sac-un-outil-de-dialogue-pour-les-villes)

Depuis 2007, l'État fédéral belge propose à plusieurs grandes villes une intervention financière annuelle pour le recrutement d'un médiateur dans le cadre des sanctions administratives communales (SAC). Ces sanctions sont autorisées par la loi depuis 1999 et permettent aux autorités locales de sanctionner des citoyens lorsque des nuisances sont commises : uriner sur la voie publique, déprédations, décharges sauvages, nuisances sonores, excréments canins...

Le législateur a prévu que les mineurs (dès 14/16 ans) qui enfreignent le règlement de police puissent ne pas se voir infliger d'office une amende, mais qu'ils aient obligatoirement la possibilité d'aborder et de résoudre le problème par le dialogue, dans le cadre d'une médiation.

Au cours des dix dernières années, le SPP Intégration sociale a vu croître le potentiel et la valeur ajoutée de cet instrument. Cette manière de s'atteler au problème des nuisances par le dialogue, et donc de manière durable et préventive, est de mieux en mieux ancrée dans les mœurs. D'une part, les administrations locales qui font appel à un médiateur local sont plus nombreuses et d'autre part, cet outil de prévention est de plus en plus souvent utilisé et permet de résoudre un plus grand nombre de conflits. Pour mieux mettre en lumière cette méthode et son potentiel, le SPP Intégration sociale organise le mardi 13 juin 2017 une journée d'étude. Cette journée vise à informer les villes, communes et autres organisations intéressées sur les possibilités de la médiation comme instrument de prévention des incivilités. Elle mettra l'accent sur l'application pratique de la médiation dans





le cadre des sanctions administratives communales, avec un regard critique de la part d'élus locaux, d'acteurs de terrain mais aussi d'experts externes.

1er COLLOQUE de psychoeducation.be - LES HABILETES SOCIALES- Belgique

DATE ET LIEU : les **23 et 24/06** de 8h30 à 17h15 à Palais des Congrès, Place d'Armes, 1 Namur

RENSEIGNEMENT / CONTACT : colloque@psychoeducation.be / +32 (0) 473 50 40 96

ORGANISATEURS : <http://psychoeducation.be/colloque/> <http://psychoeducation.be/wp-content/uploads/2014/02/programme-def-2.pdf> <https://www.inscription-facile.com/form/NbZyyjDitF4dXL04caeN>

DROIT D'INSCRIPTION : 190 € (PRÉVENTE JUSQU'AU 28.02.17) / 210 € (À PARTIR 1.3.17)

Colloque international – LES PRATIQUES DE MEDIATION DANS LE MONDE AU REGARD DES DIFFERENTES CULTURES - France

DATE ET LIEU : les **29, 30/06 et 1/07/2017** de 8h à 18h

RENSEIGNEMENT / CONTACT : polesudmediation@yahoo.fr

ORGANISATEURS : Pole sud médiation et FFCM

DROIT D'INSCRIPTION : DE 350€ À 130€

10^{ème} Assises nationales - PROTECTION DE L'ENFANCE - L'heure de vérité - France

DATE ET LIEU : les **3 et 04/07/2017** au Palais des Congrès de Paris

RENSEIGNEMENT / CONTACT : [HTTP://LEBPE.FR/LEBPE/10-EMES-ASSISES-PARIS-2017/](http://LEBPE.FR/LEBPE/10-EMES-ASSISES-PARIS-2017/)

ORGANISATEURS : Le journal des Acteurs Sociaux en partenariat avec l'ODAS, le comité de pilotage des institutions nationales et la Ville de Paris. <http://lebpe.fr/lebpe/wp-content/uploads/2017/04/Assises-2017.pdf>

DROIT D'INSCRIPTION : 350€ assises@lejas.com ou christine.dussaut@lejas.com

DESCRIPTION : Depuis la réforme du 5 mars 2007, alors plébiscitée, et dont le projet avait été débattu lors des 1ères Assises nationales de la protection de l'enfance, dix ans ont passé. Dix ans de progrès accomplis mais aussi d'insuffisances récurrentes qui ont nécessité le vote d'une nouvelle loi (14 mars 2016) centrée sur l'intérêt de l'enfant et le pilotage de la politique de protection de l'enfance.

Or, malgré ces adaptations réglementaires et les efforts constants des professionnels et des institutions, les doutes subsistent sur la capacité de notre modèle à assurer in fine l'efficacité des réponses apportées. Et les tensions sur le terrain semblent s'amplifier dans un contexte, de surcroît, de plus en plus complexe et imprévisible.

Quel véritable bilan peut-on tirer de ces dix dernières années ? Sur quoi avons-nous progressé, sur quoi avons-nous régressé ? Fait-on mieux ailleurs ? Pourra-t-on s'adapter à la vulnérabilité exponentielle de notre société et à la déliquescence de la plupart des repères éducatifs ? Quelles perspectives pour notre système et nos pratiques ?

Telles sont les questions sur lesquelles nous vous proposerons de débattre lors de cette édition anniversaire des Assises qui aura été précédée d'une enquête auprès de l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance pour recueillir leur position.



FORMATION « MEDIATIONS » asbl- Belgique

Programme pour mai et juin :

- "Viv(r)e nos émotions; savez-vous pratiquer l'empathie ?" [Lire la suite](#)

- Le lundi 12 juin 2017 (la formation sera confirmée le 2 juin) / De 9 h 30 à 16 h 30 avec Ginette Debuyck

- "L' Ennéagramme " 24 h en 2 x 2 jours (phase 1 et 2) De 9 h 30 à 16 h 30 par Juan Roméro, médiateur, certifié en la matière

- Phase 1 : les 14 et 20 juin 2017 (confirmation le 30 mai)
- Phase 2 : les 17 et 26 octobre 2017 (avoir fait la phase 1) - [Lire la suite](#)

- "Comment traiter le sujet de l'alcool ? " (en médiation ou face à une personne au travail ou dans le privé)

- Le mercredi 7 juin 2017 (confirmation le 24 mai)
- De 9 h 30 à 16 h 30 avec Yves Corbisier, médiateur, alcoologue.

Lieu des formations : Auberge de jeunesse Van Gogh à 1210 Bruxelles (métro Botanique-Gare du Nord)

La commission fédérale de médiation agréée les formations continues.

- «Médiateur généraliste et familial » Venez à la porte ouverte le **samedi 10 juin** de 17 h à 19 h ou le **mardi 13 juin** de 17 h à 18 h pour poser vos questions sur la prochaine session 22.- Une formation longue de 31 jours, en horaire décalé, afin de devenir un médiateur professionnel [Lire la suite](#)





MEDIATION OBLIGATOIRE, MEDIATION FACULTATIVE : QUELLES REFORMES POUR QUELS ENJEUX ?

DATE ET LIEU : du 5 au 8 Juillet 2017 à La Rochelle (France)

RENSEIGNEMENT / CONTACT : <http://www.assisesmediation.org/>

La médiation nous vient des temps les plus reculés. Elle vise à restaurer le dialogue entre des personnes en conflit, grâce au recours à un professionnel de la communication. Dans 70% des cas, un accord est trouvé, à la satisfaction de tous : les malentendus sont levés, les liens peuvent reprendre, la dignité des personnes et des organisations est sauvegardée.

La médiation doit-elle être obligatoire ou bien facultative ?

Les VIIèmes Assises internationales de la médiation verront s'exprimer toutes les diversités et convergences du monde sur cette question. Elles vont rassembler des femmes et des hommes, praticiens du droit et des sciences humaines, venus d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Australie pour échanger sur les bonnes pratiques, les réformes en cours et les enjeux pour notre temps. Car la médiation voit le jour, au même moment de l'histoire de l'humanité, dans tous les systèmes judiciaires des pays des 5 continents. Les juges, avocats, notaires, huissiers, chefs d'entreprise, managers, DRH, tous ceux qui de près ou de loin sont concernés par les conflits, sont cordialement conviés.



THERAPIE SYSTEMIQUE, THERAPIE STRATEGIQUE : Où en sommes-nous aujourd'hui ?

DATE ET LIEU : les 4 et 05/09/2017 de 9h à 19h30 à Bruxelles Avenue Adolphe Buyl, 87 - 1000 Ixelles

RENSEIGNEMENT / CONTACT : info@iefsh2017.be / <http://iefsh2017.be/>

ORGANISATEURS : Congrès organisé par l'Institut d'Etudes de la Famille et des Systèmes Humains, sous le parrainage de l'Université de Louisiane à Monroe et d'Elkaïm Formations

DROIT D'INSCRIPTION : DE 2200€ À 320€

<http://iefsh2017.be/wp-content/uploads/2016/09/Depliant-4volets-2016-V3.pdf>

Ce congrès-formation fera le point sur l'état actuel des thérapies stratégiques ainsi que sur leurs richesses en lien avec l'évolution du champ systémique. Il présentera aux participants des concepts théoriques et des outils nouveaux pour leur pratique quotidienne. 22 Orateurs de 11 pays pendant 2 jours



Infos & Articles

ÉVALUATION DES EFFETS DES PROCESSUS DE MEDIATION

par Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, juriste, sociologue

L'évaluation des effets de la médiation sur les médiés et les médiateurs.

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-2-page-122.htm>

Si les pratiques de médiation sont très étudiées, que sait-on de leurs effets à long terme sur les médiés et les médiateurs ? Deux enquêtes post-médiation ont évalué les effets, pour l'une, de la médiation familiale sur les relations entre les médiés, pour l'autre, de la médiation scolaire sur les élèves médiateurs. Elles ont été menées par un programme de recherche qui plaide pour une analyse qualitative de la dimension éducative et transformative de la médiation.

Résumé

La médiation commence à devenir un objet de recherche, mais il existe peu d'études sur l'efficacité de la médiation, et notamment sur l'évaluation de la dimension éducative et transformative de la médiation à la fois sur les médiés et sur les





médiateurs. En ce qui concerne les médiés, nous avons choisi la médiation familiale en présentant les résultats d'une recherche sur les effets de la médiation sur les médiés dans la gestion de leurs relations pendant et après la médiation. Celle-ci représente à cet égard un terrain privilégié car c'est un des champs où les médiés sont amenés, le plus souvent, à maintenir des relations continues après la médiation [2] Pour les médiateurs, nous avons retenu la médiation scolaire, en nous centrant sur l'évaluation des effets de la participation des élèves dans des fonctions de médiateurs, et notamment chez des élèves dits « à problèmes », c'est-à-dire ayant des problèmes soit comportementaux soit scolaires.

La recherche a été initiée par la Fédération nationale de la médiation et des espaces familiaux (Fenamef) et le Centre de recherche et de médiation (Cerme) et réalisée par le Groupe d'étude Médiation du Centre Max Weber-CNRS. Elle a donné lieu à deux rapports de Bonafé-Schmitt J.-P., Charrier P. et Robert J.-C.?: «?Évaluation des effets des processus de médiation familiale sur les médiés (1^{re} partie)?», Bonafé-Schmitt J.-P., Charrier P., Fenamef et Cnaf, 2006, et «?Évaluation comparée des effets des processus judiciaires et de médiation sur les divorcés (2^e partie)?», Fenamef et ministère de la Justice, 2009.

Plan de l'article

L'évaluation des effets de la médiation sur les médiés

- *Les effets de la médiation pendant le processus de médiation*
- *Des effets de la médiation sur les relations post-médiation*
- *Les effets de la médiation sur la gestion de conflits post-médiation*

L'évaluation des effets de la médiation sur les médiateurs

- *Les représentations des changements intervenus chez les médiateurs*
- *Les changements perçus par la communauté éducative*

À la différence des pays anglo-saxons, il n'existe pas en France de culture de l'évaluation. Or la médiation représente un excellent champ pour développer une telle politique. En effet, comme nous venons de le voir, il est difficile d'évaluer les résultats de la médiation à partir de seuls critères quantitatifs comme le nombre d'affaires traitées, d'accords... Il est donc nécessaire de mettre en œuvre d'autres critères plus qualitatifs prenant en compte cette logique communicationnelle. Pour cela, il conviendrait d'abord de mettre en place des outils d'évaluation à la fois quantitatifs et qualitatifs qui serviraient à connaître l'activité des médiateurs avec des données sur le profil socioprofessionnel des médiés, la nature du contentieux traité, le contenu des accords... Ensuite, il serait aussi nécessaire de mettre en place un processus d'évaluation du processus de médiation par les médiés, à travers ce que l'on appelle un questionnaire « satisfaction ». Enfin, il faudrait élaborer des outils pour mesurer les effets de la médiation à plus ou moins long terme (de trois à cinq ans) sur les médiés ainsi que sur les médiateurs et, plus généralement, sur l'environnement direct (famille, entreprise, établissement scolaire...). Une telle politique d'évaluation permettrait de mieux cerner la réalité du phénomène de la médiation, d'analyser les résistances à son développement et d'améliorer son fonctionnement.

LE SECRET PROFESSIONNEL - Belgique

Beroepsgeheim - <https://www.belgium.be/nl/justitie/privacy/beroepsgeheim>

In sommige beroepen geldt het beroepsgeheim. Dat betekent dat personen met bepaalde functies niets mogen bekendmaken van wat u hen in hun functie heeft verteld.

Het beroepsgeheim geldt in de eerste plaats voor gezondheids- en welzijnsberoepen, zoals arts, apotheker of maatschappelijk werker. Politieagenten en leerkrachten moeten zich eveneens aan het beroepsgeheim houden. Ook werknemers die door hun beroep op de hoogte zijn van fabrieksgeheimen, zakengeheimen of andere geheimen, moeten die vertrouwelijke informatie voor zich houden. Het beroepsgeheim blijft altijd gelden, ook wanneer de vertrouwensrelatie beëindigd is of als de arbeidsovereenkomst afgelopen is. [Lees meer](#)

Le secret professionnel - https://www.belgium.be/fr/justice/respect_de_la_vie_privée/secret_professionnel

Certaines professions sont soumises au secret professionnel. Par conséquent, les personnes exerçant ces professions ne peuvent divulguer aucune information que vous leur avez transmise dans le cadre de leur fonction.

Le secret professionnel s'applique en premier lieu aux métiers de la santé et du bien-être : médecins, pharmaciens ou assistants sociaux. Les agents de police et les enseignants sont également soumis au secret professionnel. Les travailleurs qui, par leur profession, connaissent des secrets de fabrication, d'affaires ou d'autres secrets, doivent garder pour eux ces informations confidentielles. Le secret professionnel est permanent, même lorsque la relation de confiance est terminée ou lorsque le contrat de travail est arrivé à terme. [Lire plus](#)

Loi / wet: <http://www.dekamer.be/FLWB/PDF/54/1687/54K1687001.pdf>





https://www.rtf.be/info/belgique/detail_terrorisme-et-secret-professionnel-des-cpas-une-proposition-de-loi-polemique?id=9520529
http://www.comitedevigilance.be/sites/www.comitedevigilance.be/IMG/pdf/Secret_professionnel_synthese.pdf
<https://www.privacycommission.be/sites/privacycommission/files/documents/protection-donnees-a-caractere-personnel-en-belgique.pdf>

LE cdH VEUT LA GRATUITE DE LA MEDIATION FAMILIALE AVANT PROCES - Belgique

https://www.rtf.be/info/belgique/detail_le-cdh-veut-la-gratuite-de-la-mediation-familiale-avant-proces?id=9586440
Le député Christian Brotcorne (cdH) a annoncé vendredi avoir déposé une proposition de loi qui a pour but de réduire la judiciarisation des conflits familiaux en faisant payer par le SPF Justice des séances de médiation familiale. Le SPF paierait 5 séances de médiation pour des personnes qui ont des enfants si le recours a celle-ci a lieu avant une décision judiciaire. Trois séances seraient prises en charge s'il s'agit de modifier une convention ou un jugement. "D'autres régions sont à la pointe, notamment le Québec, ce qui a permis de diminuer drastiquement la judiciarisation des conflits familiaux. Il convient de s'inspirer de ces bonnes pratiques", a souligné le député. Selon lui, cet investissement permettra de faire baisser considérablement les frais de justice pour les personnes concernées et de désencombrer les tribunaux de conflits qui peuvent être réglés par un processus plus consensuel et dont les solutions seront mieux acceptées et donc plus durables. Le texte a été présenté il y a quelques semaines en commission de la Justice. <http://www.cdh-parlementfederal.be/?p=8272>

LA MEDIATION OBLIGATOIRE : UN ESSAI A LONG TERME ? - France

La médiation familiale devient obligatoire à titre expérimental dans onze tribunaux de grande instance (TGI), énumérés dans un arrêté publié mardi 22 mars au *Journal officiel*. Sont concernés les TGI situés à Bayonne, Bordeaux, Cherbourg-en-Cotentin, Evry, Nantes, Nîmes, Montpellier, Pontoise, Rennes, Saint-Denis et Tours, prévoit l'*arrêté*. Les cas de médiation La *loi* du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a créé ce dispositif. Sont susceptibles d'« être modifiées ou complétées à tout moment par le juge, à la demande du ou des parents ou du » parquet les décisions déterminant « les modalités de l'exercice de l'autorité parentale ou la » pension alimentaire, dans le cadre d'un divorce ou d'une séparation de personnes non mariées. Les mesures figurant dans « la convention homologuée » – validée – par le tribunal peuvent aussi faire l'objet de modifications ou d'ajouts. Lorsque les parents saisissent le juge après une décision initiale, une tentative de médiation s'impose. [...]

Lire plus sur le sujet :

<http://www.dossierfamilial.com/famille/couple/la-mediation-familiale-obligatoire-dans-onze-tribunaux-de-grande-instance-84804>
http://www.leparticulier.fr/jcms/p1_1632484/la-mediation-familiale-est-rendue-obligatoire-dans-11-tribunaux
<http://www.boursorama.com/actualites/une-tentative-obligatoire-de-mediation-familiale-est-testee-jusqu-a-fin-2019-dans-11-tribunaux-7a1529797c5aa46c965387027a80b73a>
<http://www.village-justice.com/articles/mediation-une-demarche-service-nouveau-divorce-Par-Claude-Bompont-Laski-Claude,24595.html>
<http://www.dalloz-actualite.fr/chronique/pour-mediation-obligatoire>
http://www.justice.gouv.fr/publication/2015_THEM_Rapport_definitif_reglement_conflits.pdf
<http://www.senat.fr/rap/r13-404/r13-4045.html>

Justice : se préparer aux nouveaux dispositifs de médiation

<http://www.lagazettedescommunes.com/498028/justice-se-preparer-aux-nouveaux-dispositifs-de-mediation/>

A Litigating Divorce is No April Fools' Joke. It can be a Fool-ish-even Tragic-Decision-USA

By Joy A. Dryer, Ph.D., Contributor

In the last few months four couples have come to my office for a Divorce Mediation consultation. In each case, the woman decided to go the Litigation Route. Each unilaterally hired a litigating attorney, instead of hiring a Collaborative Divorce attorney, or giving Mediation a full try with a trained Mediator [mental health professional or attorney]. A foolish, destructive, even tragic decision, in my professional opinion. Each case pulled at my heart strings, for different reasons. And here's why.

http://www.huffingtonpost.com/entry/a-litigating-divorce-is-no-april-fools-joke-it-can_us_58e01663e4b0d804fbbb7399



**THE BENEFITS OF MEDIATION - USA**

It helps the sides come together, not dig in their heels By KAT MARQUIS

Conflict happens in business. Business relationships can be complex. When disputes arise, we look for solutions to our problems. We want resolutions to be fast, cost-effective and lasting. How do you achieve those results without launching litigation and starting a legal war? The answer: mediation. [...] <http://www.nhbr.com/March-31-2017/The-benefits-of-mediation/>

La médiation séduit de plus en plus d'entreprises

<https://business.lesechos.fr/directions-juridiques/droit-des-affaires/contentieux/0211947992278-la-mediation-seduit-de-plus-en-plus-d-entreprises-308370.php>

GEVEVE : PLAQUE TOURNANTE DE LA MEDIATION – NATIONS UNIES - Suisse

Le nouveau secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres espère renforcer le rôle du site suisse.

Antonio Guterres souhaite «renforcer» le rôle du site de Genève dans deux directions: la médiation et le développement durable. Le nouveau secrétaire général de l'ONU a fait lundi sa première visite officielle à Berne. Lors de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères Didier Burkhalter, il a souligné le rôle que la Suisse et la Genève internationale en particulier jouent et joueront encore dans le domaine de la médiation. Il a salué l'engagement des Etats membres pour la rénovation du Palais des Nations, dont les travaux débiteront prochainement.

«Le fait que les négociations à propos du conflit syrien s'y déroulent prouve que Genève est au centre des efforts de médiation. Si l'on veut combattre le terrorisme, il faut des solutions politiques et Genève en est la plaque tournante», souligne le Portugais, qui connaît la ville pour avoir dirigé pendant dix ans le Haut-commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR). Didier Burkhalter espère contribuer à mettre sur pied un mécanisme d'échange de prisonniers entre les antagonistes syriens.

Indépendance

«Le monde a besoin de médiateurs indépendants et la Suisse est reconnue comme telle», reprend Antonio Guterres. Didier Burkhalter rappelle de son côté qu'un master en processus de médiation de paix sera proposé à l'EPF de Zurich dès novembre 2017.

Le deuxième pilier de la Genève internationale sera le développement durable. «Nous voulons lui donner un caractère plus spécifique dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Agenda 2030. Nous envisageons aussi des coopérations directes avec le gouvernement suisse dans ce domaine. Mais les difficultés sont énormes», confie-t-il. Pour Didier Burkhalter, Genève offre l'avantage d'une situation géographique idéale pour gérer les médiations et piloter le développement durable.

[Lire la suite](https://www.letemps.ch/suisse/2017/04/24/geneve-plaque-tournante-mediation) ou <https://www.letemps.ch/suisse/2017/04/24/geneve-plaque-tournante-mediation>

COMMENT GERER UN CONFLIT DANS UNE EQUIPE MULTICULTURELLE - USA

par Kristin Behfar, Jeanne Brett, Jeffrey Sanchez-Burks <http://www.hbrfrance.fr/chroniques-experts/2014/01/1027-comment-gerer-un-conflit-dans-une-equipe-multiculturelle/>

Abordez-vous les problèmes de front avec vos collègues, vos partenaires et vos clients ? Si oui, c'est que vous êtes probablement originaire d'Europe occidentale ou d'Amérique du Nord et, d'après nos recherches, susceptible d'être confronté à des incompréhensions lorsque vous travaillez avec des personnes vivant ailleurs dans le monde. Et si vous êtes de culture asiatique, les indices subtils auxquels vous vous fiez pour signaler vos désaccords peuvent ne pas être saisis par les Occidentaux.

Dans la majeure partie du monde occidental, tourner autour du pot est considéré d'une inefficacité exaspérante, tandis qu'en Asie de l'Est, on a tendance à penser que la confrontation directe est immature et inutile. Cette différence creuse un fossé culturel frustrant en matière de résolution des conflits au travail. [Lire la suite](#)

**Décret du 11 mars 2015 sur la simplification de la procédure civile :
AVANTAGES & DANGERS D'UNE JUSTICE INFORMATISEE ? - France**

Le décret du 11 mars 2015 « relatif à la simplification de la procédure civile à la communication électronique et à la résolution amiable des différends » instaure une obligation de justifier d'une tentative de résolution amiable des différends dans les assignations, requêtes et déclaration. Le décret vient aussi instaurer de nouvelles règles sur la communication électronique en matière de justice. <http://www.village-justice.com/articles/dEcret-mars-2015-sur,19348.html>

Pour approfondir le sujet :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030348201&categorieLien=id>

<http://www.dalloz-actualite.fr/chronique/mention-de-tentative-de-negociation-dans-l-assignation-un-petard-mouille>

<http://alpesmaritimes-mediation.fr/wp-content/uploads/2015/10/Le-d%C3%A9cret-2015-282-.pdf>





Le divorce par consentement mutuel, avancée ou perte de terrain de la médiation familiale? - France

Des questions restent en suspens comme l'obligation « d'indiquer à leur enfant mineur qu'il peut être entendu par le juge », la préservation des intérêts des enfants, l'équilibre des conventions signées, le coût de ce divorceet pour finir quelle place pour la médiation familiale ? et pour les couples international ?

<http://www.village-justice.com/articles/1er-janvier-2017-entree-vigueur-divorce-par-consentement-mutuel-avec-avocats,23890.html>

https://www.challenges.fr/patrimoine/comment-fonctionne-le-divorce-par-consentement-mutuel-sans-juge_447452

<https://www.marianne.net/societe/au-1er-janvier-2017-le-divorce-par-consentement-mutuel-se-fera-sans-juge-comment-ca-marche>

<http://www.la-croix.com/Famille/Couple/En-2017-divorce-chez-notaire-plus-rapide-mais-plus-risque-2016-12-27-1200813068>

<http://www.village-justice.com/articles/mediation-une-demarche-service-nouveau-divorce-Par-Claude-Bompont-Laski-Claude,24595.html>

<http://www.documentissime.fr/actualites-juridiques/vie-familiale/le-nouveau-divorce-sans-juge-questions-reponses-2405-imprimer.html>

<http://www.20minutes.fr/societe/1846759-20160517-video-justice-xxie-siecle-pourquoi-divorce-juge-fait-polemique>

<http://www.dalloz-actualite.fr/chronique/nouveau-divorce-sans-juge-est-il-une-option-pour-un-couple-international>

Médiation dans les transports : un guide valorise les bonnes pratiques - France

Capitaliser les meilleures pratiques de terrain et en tirer des préconisations pour les opérateurs de transports.

Tel en comme l'ambition assignée au troisième volet du « Guide de la médiation sociale dans les transports collectifs terrestres » que le ministère des Transports a publié en février dernier.

Réalisée en lien avec France Médiation, cette troisième et dernière partie fait suite à une première étude diffusée en octobre 2015 dressant un état lieu de la médiation sociale dans les transports une deuxième dédiée à son impact sur les usagers, les transporteurs et la qualité du service.

<http://www.lagazettedescommunes.com/497245/mediation-dans-les-transport-un-guide-valorise-les-bonnes-pratiques/>

<http://www.lagazettedescommunes.com/435040/mediation-dans-les-transport-a-quoi-ca-sert/>

http://www.francemediation.fr/images/lang/fr/orki/mediation_sociale_transport_etat_des_lieux.pdf

http://www.francemediation.fr/images/lang/fr/orki/mediation_sociale-principaux_apports_web2.pdf

http://www.francemediation.fr/images/lang/fr/orki/guide_mediation_sociale_2016_web-1.pdf

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250278838443&n=1>

<http://www.mobilicites.com/011-2907-Comment-organiser-la-mediation-dans-les-transport.html>

En Belgique

<http://www.le-mediateur.be/page/mediateur-et-transport-en-commun.html>

http://economie.fgov.be/fr/litiges/litiges_consommation/Belmed/quoi/possibilites_reglement_alternatif/ombudsman/sncb/

VIDEO INSOLITE : QUAND UN POULET JOUE AU MEDIATEUR - Burkina Faso

<https://burkina24.com/2017/01/24/video-insolite-quand-un-poulet-joue-au-mediateur/>

**SI LE PROBLEME A UNE SOLUTION,
IL NE SERT A RIEN DE S'INQUIETER.
MAIS S'IL N'EN A PAS, ALORS
S'INQUIETER NE CHANGE RIEN.**

Proverbe tibétain





INFOS - SITE - INFOS - SITE - INFOS - SITE - INFOS - SITE - INFOS

<http://www.etreparent.info/>

Pourquoi une série autour de la parentalité ?

La MJC Lorraine collabore depuis 5 ans avec le Dispositif de Réussite Educative de Laxou, et nous avons observé que beaucoup de parents se sentent démunis face à certains problèmes, et parfois n'osent ou ne savent pas formuler leurs demandes.

C'est de ce constat partagé, qu'est née l'idée d'une série vidéo, à même d'aider ces familles en attente d'un soutien.

Objectifs :

Ces sujets doivent permettre aux familles d'obtenir des points de repères face à des questions complexes et primordiales, de susciter un questionnement, d'obtenir des clés, des pistes, pour favoriser l'équilibre de la famille et mieux comprendre son ou ses enfants. C'est également créer des outils modernes au service des structures qui œuvrent dans le champ de la parentalité. Utilisés par des professionnels, ces sujets vidéos doivent permettre d'ouvrir des débats, susciter du dialogue, libérer la parole... **lire la suite sur le site**

ÊTRE PARENT
UNE SÉRIE DE FILMS POUR EXPLIQUER LES ENFANTS



<https://www.lautrementdit.net/>

Nous sommes des professionnels actifs dans le soutien et l'accompagnement à la parentalité, l'éducation à l'empathie et le processus de développement personnel

Outils : petites histoires, outils pédagogiques ...

<http://www.yapaka.be/>

Yapaka est un programme de prévention de la maltraitance à l'initiative du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique mis en place en 2006. Yapaka tente de lancer des pistes pour par des vidéos, des ouvrages, des idées... Vous y trouverez une mine d'informations à lire, à écouter, à distribuer...

yapaka.be



<http://www.outilsetpratiquedelamediation.com/>

Outils et pratique de la médiation : Pour gérer et anticiper les conflits à l'amiable

La médiation ne s'improvise pas. N'est pas médiateur qui veut ! Ce livre présente la méthodologie, les techniques et les outils de base du médiateur que l'on peut approprier en tant que professionnel ou dont vous pourrez simplement vous inspirer, en tant que non spécialiste.

<https://fr.ulule.com/entre-toit-et-toit/>

Entre toit et toit : Cahier pour les enfants dont les parents sont divorcés/séparés.

Ce petit précieux servira à la fois pour les parents et pour leurs enfants jusque l'âge de 12 ans.

En effet, l'enfant pourra s'approprier le cahier en y remplissant bon nombre de pages lui-même (infos sur ses amis, sa famille, ...) mais servira également de moyen de communication entre ses parents afin qu'ils n'oublient pas les rendez-vous chez le dentiste, que Laure a piscine mardi ou que Maxime est invité à l'anniversaire de Nicolas.

De plus, les parents y retrouveront toutes les informations utiles quant à son enfant, de son groupe sanguin, à la peinture de ses chaussures, en passant par le prénom de son instituteur/rice.

Les commandes "Toit et Toit" peuvent se faire au Centre Européen de Médiations (asbl), 119 rue Hôtel des Monnaies - 1060 Bruxelles .

Prix individuel = 12,99 €/pièce

Prix frais envoi inclus = Belgique: 17€ - Europe = 21€ - Reste du Monde = 22€

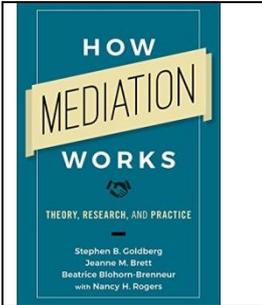


Si vous avez d'autres sites à nous faire connaître n'hésitez pas à nous les communiquer.



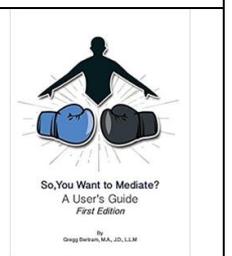


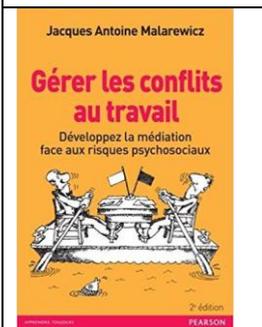
Ouvrages consacrés à la médiation... au conflit.....à la communication...

	<p>HOW MEDIATION WORKS: Theory, Research, and Practice Stephen B. Goldberg, Jeanne M. Brett (Anglais) From the leading authors in mediation and dispute resolution comes this new psychology-based work on the nuts and bolts of mediation. Using the behavioral theories of interests, rights, and power, Goldberg, Brett, and Brenneuer explain what mediators do, what makes for a successful mediator, and how best to structure a mediation-essentially the role of the mediator and the disputing parties at each step of the process. Also included is an essential chapter on the relationship between mediation and the law by Nancy Rogers, one of the foremost U.S. authorities on the topic. <i>Ed. Emerald Group Publishing Limited, 2017/04</i></p>
--	--

<p>LA MEDIATION HUMANISTE : Un autre regard sur l'avenir - Jacqueline Morineau Le développement de la médiation durant ces trente dernières années est un véritable phénomène de société, né essentiellement dans une période de paix pour imaginer des solutions liées aux conflits et à leurs conséquences. Largement inspirée des techniques de communication et des psychothérapies, elle a été introduite dans la société civile et la justice dès les années 1970 dans les pays anglo-saxons. Fin 1983, Robert Badinter donna l'impulsion nécessaire pour créer la première structure de médiation pénale et d'aide aux victimes en France, dont Jacqueline Morineau a eu la responsabilité. Dans cet ouvrage très personnel, elle revient aux sources historiques, culturelles et spirituelles de la médiation humaniste qu'elle a développée, pratiquée et enseignée depuis trente-trois ans. Pour elle, tout conflit matériel cache une dimension profonde, qu'il faut s'attacher à débusquer. Souvent la dimension civile et commerciale de la médiation prend trop de place et la prive de l'espace à donner à la dimension humaine, qui est toujours en attente. Une victoire sans paix est une piètre victoire. Il faut oser descendre dans le labyrinthe de la vie pour répondre à la vraie demande. <i>Ed Erès Poche 2016/08</i></p>	
--	--

	<p>LA DYNAMIQUE DU CONFLIT : Au cœur de la pratique d'une médiatrice familiale Claire Bonnelle (Auteur), Claire Denis (Préface) Comprendre ce qui se passe dans la dynamique conflictuelle permet d'intervenir efficacement dans les conflits interpersonnels. L'auteur décrit le conflit en tant que processus d'interaction dans sa forme et son déroulement. Elle l'analyse du point de vue du médiateur sans jugement sur les personnes ni sur le contenu des allégations. Tout en rendant compte de sa complexité, elle l'explicite sous la forme d'une trame lisible pour aider les professionnels - médiateurs ou non - à prendre du recul, à rester en lien avec les personnes en conflits, à intervenir habilement dans ces situations difficiles. L'identification des fonctions du conflit pour les personnes accompagnées permet d'éviter de renforcer à son insu la dynamique conflictuelle. <i>Ed. Erès Trajets 2016/02</i></p>
--	--

<p>SO, YOU WANT TO MEDIATE ? a User's Guide (Anglais) - Gregg Bertram (Auteur) So, You Want to Mediate? A User's Guide is a complete guide to mediation, with tips and advice to help mediation consumers better understand and utilize this powerful dispute resolution tool. This well-thought-out guidebook offers you a practical roadmap for planning and participating in a successful mediation that optimizes your goal to settle your dispute in a satisfactory manner. <i>Ed. Pacific Adr Consulting, LLC 2016/09</i></p>	
--	---

	<p>GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL (2e édition) Développez la médiation face aux risques psychosociaux Jacques-Antoine Malarewicz Malaise entre un dirigeant et son équipe, affrontement entre deux unités de direction, conflit social relayé par les médias, blocage culturel, voire générationnel... autant de sources de stress et de difficultés en entreprise. Pas toujours manifestes, ces conflits peuvent se traduire par une crise larvée, dans laquelle se répètent des schémas relationnels générateurs de souffrance. Ils participent également au développement des risques psychosociaux et exigent, à ce titre, d'être pris en compte. Pratique en plein développement, la médiation est bien adaptée pour aborder ces situations dans leur diversité. L'approche systémique permet ici de proposer une analyse globale des enjeux relationnels et de déceler les " demandes cachées ". <i>Ed. Pearson éducation 2016/08</i></p>
--	---

